

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-18-0848 du 30/10/2018

Arrêté du 21 septembre 2018

ARRETE PORTANT RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte reclassement d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/09/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RECLASSEMENT D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉportant reclassement d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques,
classe normale**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 modifiée relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 27 novembre 2017 du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation portant changement d'échelon de Mme Céline BLUGEON, attachée principale d'administration ;
- Vu l'arrêté du 6 septembre 2018 de la direction générale des finances publiques portant réintégration et détachement de Mme Céline BLUGEON.

ARRÊTE :

Article premier : Mme Céline BLUGEON – N°DGFIP : 867943, inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale, est reclassée dans les conditions indiquées ci-après :

Inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale	Échelon	Date de prise de rang	Date d'effet
Ancienne situation	2	01/01/2018	01/01/2018
Nouvelle situation	3	28/09/2017	01/09/2018

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 21 SEPTEMBRE 2018
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B

CÉLINE CASTELEYN

BOFIP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	